

OFFRE DE STAGE

Appui à l'émergence d'une étude pour le développement d'une filière de piquets de châtaignier:

Statut et formation

Période et durée : Stage de 5 à 6 mois à partir de septembre 2025

Formation : Master en 1^{ère} ou 2^{ème} année d'école d'ingénieur dans les domaines du bois, de la gestion forestière, économie/développement local, géographie.

Gratification : Stage gratifié selon le taux légal en vigueur. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le taux horaire minimum de la gratification de stage est fixé à 4,35 € par heure de stage.

Le stagiaire aura accès aux véhicules de service du pool de Florac pour les déplacements dans le cadre du stage.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 113 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

Le cœur du Parc national des Cévennes abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur du territoire de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, urbanisme, ...) et les intérêts naturalistes.

Avec environ 1400 exploitations sur le territoire, l'agriculture représente une activité majeure. Ses productions sont très diversifiées, que ce soit en élevage (ovins, caprins, bovins, en lait ou viande) mais aussi dans les productions végétales (châtaigne, oignons doux, petits fruits, etc.) et en apiculture.

Les activités agricoles et pastorales contribuent à la préservation de milieux ouverts de haute valeur patrimoniale, de la qualité des paysages et de la biodiversité. Permettre le maintien d'une agriculture dynamique sans sacrifier la valeur écologique et patrimoniale du Parc national constitue un enjeu majeur, notamment en cœur de Parc où 380 exploitations utilisent un quart de la surface.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a élaboré avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le stage proposé est basé au siège du Parc national des Cévennes à Florac Trois Rivières.

Le.la stagiaire sera encadré.e par la chargée de mission agri-environnement du pôle agri-environnement-eau du service développement durable.

Le.la stagiaire travaillera également en étroite collaboration avec les animateurs.rices des Chartes forestières du Pays des Cévennes et des PETR Causses & Cévennes et Sud-Lozère

Contexte/problématique et missions principales

Le Parc national des Cévennes anime depuis 2020 un comité de pilotage regroupant plusieurs acteurs autour de la thématique de la châtaigneraie cévenole (fruitière et forestière). L'objectif est de construire et mettre en œuvre un plan d'action multi-thématique sur la valorisation de cette essence emblématique des Cévennes.

Dans le massif forestier cévenol, le châtaignier est une essence à forts enjeux. Des dépérissements sont observés dans les zones de basses altitudes et sur les stations forestières les moins favorables. Par ailleurs, les débouchés sur les catégories de petits bois et bois intermédiaires sont quasi inexistantes. L'objectif du travail en cours est d'étudier l'opportunité de mettre en place une filière de valorisation des bois intermédiaires de châtaignier en piquets, treilles ou ganivelles par exemple afin de créer un ou des débouchés pour permettre la valorisation de peuplements aujourd'hui non gérés.

Les travaux du ou de la stagiaire permettront de préparer le lancement d'une étude économique qui déterminera la faisabilité du lancement de la filière.

Les principales missions du stage seront donc de :

- **Phase 1** :
Réaliser un diagnostic territorial afin de caractériser la production existante dans les Cévennes (identification et rencontre des acteurs, recueil de données qualitatives et quantitatives sur la pratique et la contribution au revenu des actifs concernés, caractérisation des techniques existantes, identification de freins et leviers). A l'issue de ce diagnostic, une typologie des modèles économiques est produite.
- **Phase 2** :
Analyse comparative des études de filières similaires menées sur d'autres territoires (recensement des expériences, proposition de scénarios pour amorcer l'étude filière),
- **Phase 3** :
Evaluer la pertinence d'une étude de filière approfondie (Prise de contact avec des bureaux d'étude susceptibles de réaliser l'étude) définir l'échelle territoriale,
- **Phase 4** :
Rédaction d'un rapport technique de l'étude de faisabilité du projet.

Le.la stagiaire sera également intégré.e à la vie de l'établissement et du service et pourra être amené.e à participer à certaines réunions collectives (réunions de service, de pôle, etc.).

Le.la stagiaire travaillera également en étroite collaboration avec les animateurs.rices des Chartes forestières du Pays des Cévennes et des PETR Causses & Cévennes et Sud-Lozère

Des déplacements sont à prévoir sur l'ensemble du territoire du Parc national des Cévennes.

Compétences recherchées et savoir-être

- étudiant.e en Master 1^{ère} ou 2^{ème} année d'école d'ingénieur dans les domaines du bois, de la gestion forestière, économie/développement local, géographie,
- connaissances sur l'organisation de la filière bois,
- aisance rédactionnelle,
- capacité d'analyse et de synthèse,
- qualités relationnelles,
- autonomie,
- permis B indispensable.

Modalités de dépôt des candidatures et de sélection

Les candidat.e.s adresseront, **par courriel**, une lettre de motivation, un curriculum vitae pour le mardi 22 avril 2025 au plus tard à viviane.de.montaigne@cevennes-parcnational.fr

Les candidatures seront étudiées au fur et à mesure de leur arrivée.

Une première sélection sera réalisée sur dossier puis un entretien en présentiel ou en visio-conférence finalisera le processus de sélection

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Mme Viviane de MONTAIGNE

Chargée de mission agri-environnement

Tel : 04 66 49 53 42

viviane.de.montaigne@cevennes-parcnational.fr

Stage réalisée en collaboration avec



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales